

**REUNION
du 11 mars 2026**

Compte-rendu

Membres présents :

Membres publics :

- Communauté de communes du Rouillacais : Christian VIGNAUD (titulaire) ✓
- Grand Cognac : Philippe GESSE (suppléant) ✓
- Grand Cognac : Nicole ROY (titulaire) ✓
- Grand Cognac : Dominique BREUIL (titulaire) ✓
- PETR Ouest Charente - Pays du Cognac : Séverine CAILLÉ (titulaire) ✓, Christophe ROY (suppléant)
- SYMBA : Nathalie DE LAMARRE (titulaire) ✓

Nombre de présents : 7

Nombre de votants : 6

Membres privés :

- Association Interprofessionnelle de la Trufficulture de Nouvelle-Aquitaine : Bruno ALLAFORT (titulaire) ✓
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine - Charente : Jean-François BARNY (titulaire) ✓
- Charente Nature : Maxime BLANCHET (titulaire) ✓
- Entre International Des Spiritueux : Quitterie FOURQUET (suppléant) ✓
- La Fête du cognac : Valentine BOULINAUD (titulaire) ✓
- League des Entrepreneurs du Rouillacais : Thierry ROCHE (titulaire) ✓
- Office du tourisme de Rouillac : Michel FOUCHIER (titulaire) ✓, Michel DURIGNEUX (suppléant)
- Syndicat des vins IGP Charentais : François JOBIT (titulaire) ✓

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 8

Autres invités et référents techniques présents :

- Communauté de communes du Rouillacais : Edouard GANNE
- Commune de Boutiers-Saint-Trojan : Jean-François BRUCHON
- Commune de Saint-Même-les-Carrières : Fabien DELISLE
- Commune de Saint-Preuil : Marie-Jeanne VIAN
- Commune de Salles d'Angles : Rodolphe LACROIX-PERRIN, Geraud MOURGERE
- PETR Ouest Charente - Pays du Cognac : Josselin PATRON
- Région Nouvelle-Aquitaine : Mickaël SICAUD

La séance débute à 16 h 00.

Vérification du quorum

Sur les 30 membres que compte le GAL, 14 membres prennent part au vote. 8 de ces membres sont membres du collège privé du GAL.

Le principe de double quorum est donc respecté.

Séverine CAILLÉ, la Présidente du GAL, ouvre la séance et remercie l'ensemble des participants.

Elle présente ensuite l'ordre du jour :

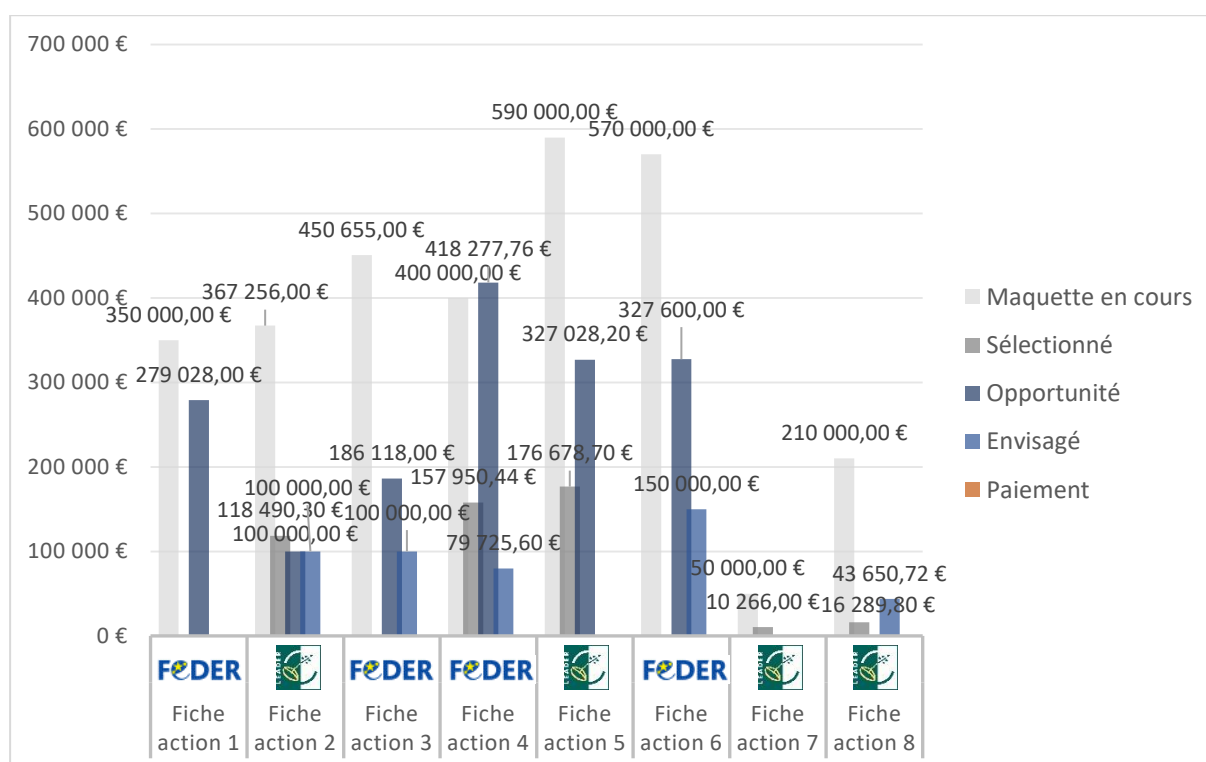
1. Validation du compte-rendu du précédent GAL
2. Actualité LEADER
3. Vote des projets à sélectionner
4. Vote du projet en opportunité et en sélection
5. Etude des projets en opportunité

1. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT GAL

➡ Les membres du GAL valident à l'unanimité le compte-rendu du précédent comité de sélection

2. ACTUALITÉ LEADER

L'état de consommation de la maquette financière du programme DLAL (LEADER) de l'Ouest Charente est présenté.



La fiche action 4 est très fortement sollicitée. Nous disposons d'une certaine marge de manœuvre avec les autres fiches action FEDER (fiches actions 1, 3 et 6) mais cela restera limité par la consommation de ces fiches.

Le transfert de fiches actions n'est possible qu'entre fiches alimentées par le même fonds (FEADER ou FEDER).

3. VOTE DES PROJETS A SELECTIONNER

Quatre dossiers ont reçu un avis favorable du service instructeur et peuvent être présentés aujourd'hui en sélection :

Fiche action	Projet	Maître d'ouvrage	Coût total éligible	Montant UE	Note attribuée par le GAL	Avis du GAL	Membres sortis pour le vote
7	A toute Petite Vitesse	SCOP Oriu	37 421,61 €	10 266 €	16/20	Favorable à l'unanimité	
5	Etude d'opportunité du site de la Maison natale de François Mitterrand	Institut François Mitterrand	55 183,91 €	23 936,70 €	16/20	Favorable à l'unanimité	
4	Valorisation numérique des pépites patrimoniales	Grand Cognac	26 826,80 €	21 461,44 €	18/20	Favorable à l'unanimité	Séverine CAILLÉ, Philippe GESSE, Nicole ROY
5	Parcours numérique nature et patrimoine	Commune de Saint-Preuil	10 365 €	8 292 €	17/20	Favorable à l'unanimité	
4	Réhabilitation ancienne poste en multiple rural	Commune de Hiersac	328 448,85 €	50 000 €	16/20	Favorable à l'unanimité	
TOTAL				113 956,14€			

Les projets sont parcourus rapidement car ils ont déjà fait l'objet d'une présentation et ils ont reçus un avis en opportunité favorable lors d'un précédent GAL.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

4. VOTE DU PROJET EN OPPORTUNITE ET EN SELECTION

Un dernier projet, qui a déjà été présenté en opportunité, mais qui a été réorienté sur une autre fiche action doit être présenté en opportunité et en sélection lors de cette séance :

Fiche action	Projet	Maître d'ouvrage	Coût total éligible	Montant UE	Note attribuée par le GAL	Avis du GAL	Membres sortis pour le vote
4	La fête du Cognac : Nouveau site	La Fête du cognac	56 142,65 €	50 000 €	17/20	Favorable à l'unanimité	Valentine BOULINAUD
MONTANT TOTAL SELECTIONÉ				163 956,14€			

La grille de sélection du projet sera jointe en annexe.

Rappel important aux membres du GAL :

- La notation permet de moduler le taux d'aide, à la baisse.
- Mais chaque fiche action comporte un montant plafond, qui ne peut jamais être dépassé.

La Présidente propose d'étudier maintenant les nouveaux projets en opportunité.



5. ÉTUDE DES DOSSIERS EN OPPORTUNITÉ (GRILLES DE SÉLECTION EN ANNEXE)

En cas d'accord de principe, les porteurs de projet seront ensuite invités à déposer un dossier complet sur la plateforme MDNA. La subvention sera définitivement validée par le GAL lorsque ce dossier sera complet avec avis favorable du service instructeur.

Fiche action	Projet	Maître d'ouvrage	Montant présenté	Montant sollicité	Note attribuée par le GAL	Montant prévisionnel maximum de subvention européenne	Compléments d'information, remarques, conseils, avis du GAL
1	Regards croisés entre Nature, Culture et Résilience	Les Jardins Respectueux	150 000 €	100 000 €	19/20 tx max d'aide FEDER = 100%	100 000 € respect du plafond de subvention de la fiche action n°1	Questions : Où sera le dôme ? D'où est visible la salamandre en anamorphose ? Réponse : Le dôme de présentation des artistes sera situé à l'entrée du Jardin (en bas). La salamandre est visible en bas du jardin à un point précis, en regardant vers le coteau. ➔ Les membres du GAL donnent, à l'unanimité, leur accord de principe sur l'opération.
1	Création de la maison de la nature : création exemplaire, durable et collective au cœur des Jardins Respectueux	Les Jardins Respectueux	150 000 €	100 000 €	17/20 tx max d'aide FEDER = 100%	100 000 € respect du plafond de subvention de la fiche action n°1	Question : Est-ce que vous pourrez accueillir du public en bas ? Réponse : non, pas le public scolaire. La maison va surtout permettre de faciliter les réunions et la gestion, l'entretien du Jardin et l'accueil de nouveau public touristique lié à la Flow Vélo. Il est prévu de faire appel à des entreprises spécialisées en écoconstruction. ➔ Les membres du GAL donnent, à l'unanimité, leur accord de principe sur l'opération.
4	Création d'un café associatif	Commune de Salles d'Angles	174 007,44€	100 000 €	16/20 tx max d'aide FEDER = 100%	100 000 € respect du plafond de subvention de la fiche action n°4	Le dernier café de la commune a fermé il y a une quinzaine d'années. ➔ Les membres du GAL donnent, à l'unanimité, leur accord de principe sur l'opération.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Fiche action	Projet	Maître d'ouvrage	Montant présenté	Montant sollicité	Note attribuée par le GAL	Montant prévisionnel maximum de subvention européenne	Compléments d'information, remarques, conseils, avis du GAL
6	Création d'un circuit touristique numérique à Saint-Même-les-Carrières	Commune de Saint-Même-les-Carrières	34 500€	27 600 €	16/20 tx max d'aide FEDER = 100%	27 600 € respect du CGCT d'apporter au minimum 20% d'autofinancement	Question : Quelle est la fréquentation des parcours numériques du territoire ? Réponse : environ 5 000 utilisateurs par an. ➡ Les membres du GAL donnent, à l'unanimité, leur accord de principe sur l'opération.
4	Création d'un multiple rural à Boutiers-Saint-Trojan	Commune de Boutiers-Saint-Trojan	223 191,01€	41 797,76 €	15/20 tx max d'aide FEDER = 100%	41 797,76 € respect du CGCT d'apporter au minimum 20% d'autofinancement	Question : L'option du café-associatif a-t-elle été étudiée ? Réponse : Oui, mais le besoin de garantir des services de proximité quotidiens a été jugé prioritaire. Un membre du GAL s'interroge sur le risque d'épuisement du futur gestionnaire. Réponse : l'équipe comptera 1,5 ETP au démarrage, ajustable selon l'activité. Le loyer sera modéré pour sécuriser le lancement et pérenniser l'activité. ➡ Les membres du GAL donnent, à l'unanimité, leur accord de principe sur l'opération.
4	Création d'un café-épicerie associatif à Saint-Preuil	Commune de Saint-Preuil	237 176 €	50 000 €	15/20 tx max d'aide FEDER = 100%	50 000 €	Question : Est-ce une salle qui accueille les associations aujourd'hui ? Réponse : Oui, c'est une ancienne classe de l'école qui est utilisée par les associations. ➡ Les membres du GAL donnent, à l'unanimité, leur accord de principe sur l'opération.

Rappel : les avis d'opportunité du GAL sont donnés sous réserve de présentation ultérieure des dossiers complets, de l'avis favorable du service instructeur et de crédits disponibles pour chaque dossier.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

A titre indicatif, voici la liste des demandes préalables déposées non étudiées aujourd'hui :

FA	Intitulé du projet	Raison sociale du bénéficiaire	Montant Feader ou Feder demandé	Date de Réception
4	Création d'un parcours piéton de valorisation patrimoniale à Châteauneuf	Grand Cognac	49 725,60 €	13/08/2025
5	Fête du Cognac : Toilettes sèches	La Fête du Cognac	30 000 €	22/12/2025
6	Création d'hébergements touristiques à Juac - chantier des gabariers de Juac	Grand Cognac	150 000 €	09/01/2026
3	Requalification du cœur de bourg de Gondeville : végétalisation et renforcement de l'attractivité	Commune de Mainxe-Gondeville	100 000 €	27/01/2026
2	Ban de la distillation 2026	Grand Cognac	100 000 €	26/02/2026

L'ordre du jour est épuisé, la Présidente du GAL lève la séance.

La Présidente du GAL
Séverine CAILLÉ

